

VILLE DE LYON



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1879

Attribution d'une subvention de 2 000 euros à l'Association "La Cocotte Prod" pour l'organisation de l'événement "Quand les souris dansent », du 5 au 19 mars 2016.

Direction des Evènements et Animation

**Rapporteur** : M. KEPENEKIAN Georges

**SEANCE DU 14 MARS 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 MARS 2016

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/1879 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 2 000 EUROS A L'ASSOCIATION "LA COCOTTE PROD" POUR L'ORGANISATION DE L'EVENEMENT "QUAND LES SOURIS DANSENT », DU 5 AU 19 MARS 2016. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « La Cocotte Prod » sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation de la 8<sup>e</sup> édition de « Quand les souris dansent », du 5 au 19 mars 2016, sur le plateau de la Croix-Rousse dans le 4<sup>e</sup> arrondissement.

L'Association « La Cocotte Prod » a été créée le 29 août 2008 et a pour principal objet la conception et la mise en œuvre de projets culturels et de spectacles vivants.

Le Festival « Quand les souris dansent » a été initié en 2009 à la « Cocotte minute », lieu associatif situé à la Croix-Rousse et s'est poursuivi depuis avec des spectacles-concerts, soirées cinéma, ateliers débats, exposition, fanfare, ateliers de percussions, concert de musique, ateliers de sensibilisation à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, mais aussi des soirées jazz / musique du monde.

En 2015, l'édition s'est déroulée du 7 au 26 mars et a proposé une programmation variée : ateliers, expositions, projections de film, concerts de musique du monde / musique actuelle dans différents lieux de la Croix-Rousse.

L'Association a constaté une hausse de fréquentation comme en 2014, soit 1 800 spectateurs environ.

En 2016, une programmation variée sera proposée sur le thème de la « liberté »:

- Le samedi 5 mars : plusieurs événements auront lieu autour d'initiatives citoyennes et solidaires : scènes de théâtres, performances photos et chorale éphémère. Un forum associatif aura lieu toute la journée.

- Le vendredi 11 mars : une soirée est en cours de programmation et aura lieu au Bal des Fringants dans le 1<sup>er</sup> arrondissement.

- Le samedi 12 mars : un concert de musique « klezmer » aura lieu au 6<sup>e</sup> Continent dans le 7<sup>e</sup> arrondissement.

- Le mercredi 16 mars : sera projeté « En quête de sens », un film participatif et citoyen, au cinéma Saint-Denis dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, suivi d'un débat.

- Le vendredi 18 mars : les musiques dub, hip-hop avec un acoustique accordéon sera introduit avec le groupe « Steel Alive », puis de la chanson rock mêlé à de la poésie pop par « Barrio Populo ». La soirée se déroulera à la salle de la Ficelle dans le 4<sup>e</sup> arrondissement.

- Le samedi 19 mars : sont prévus en soirée de la musique traditionnelle mongole avec le groupe Taliin Ayalguu et autres chants de la Perse ancienne avec les musiciens de « Samarqand ».

Ce festival s'adresse à tout public et permettra de découvrir de nombreuses animations : ateliers, concerts, pièces de théâtre, expositions...

En 2014, l'Association a intégré le Collectif lyonnais Art, Culture et Handicap. La thématique du handicap et de la différence fait désormais partie de l'identité du festival avec un effort particulier sur l'accessibilité, des actions de sensibilisation mais aussi une programmation adaptée.

L'Association a souhaité rendre accessible cette programmation au plus grand nombre, les tarifs seront donc adaptés et les événements en plein air gratuits.

La Ville de Lyon souhaite soutenir le projet afin de :

- sensibiliser le public à la vie quotidienne des personnes en situation de handicap ;
- fédérer les habitants de la Croix-Rousse autour d'un événement musical et festif ;
- faire découvrir au public lyonnais une programmation artistique, variée et de qualité.

En 2015, l'Association a perçu une subvention de 2 000 euros avec un budget prévisionnel de 39 878 euros.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 51 340 euros.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association « Cocotte Prod », je propose de lui allouer une subvention de 2 000 €.

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 4<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

## **DELIBERE**

1. Une subvention de 2 000 € est allouée à l'Association « Cocotte Prod », pour l'organisation de l'événement « Quand les souris dansent », du 5 au 19 mars 2016.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, fonction 024, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN